

ATTENTION !

Clôture des inscriptions
10 jours avant la semaine de présence
en période de vacances

CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2020

CLOS DES CAPUCINS

6-12 ans - Enfants nés de 2008 à 2014

LES CHOIX PEDAGOGIQUES POUR L'ÉTÉ 2020 :

Cet été sera marqué par la situation de crise sanitaire que nous avons traversé. En tant qu'organisateur de l'accueil de loisirs, nous sommes soumis au protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement.

Afin d'assurer la traçabilité et les distanciations sociales, nous constituerons des groupes par âge, dans la mesure du possible, pour toute la période d'accueil. Une salle sera attribuée à chaque groupe, et les enfants seront accompagnés par les mêmes animateur.trice.s pour toute la semaine.

A partir de cette organisation, nous avons orienté nos choix pédagogiques pour le centre de loisirs vers trois objectifs :

❖ UN ESPACE POUR APPRENDRE À VIVRE EN GROUPE

Créer des relations basées sur la confiance mutuelle, inventer son cadre et ses règles de « vivre ensemble », aller dans le sens de la création collective pour que vive le collectif.

❖ UN MOMENT POUR PASSER DE BONNES VACANCES, S'EPANOUIR ET GRANDIR

Prendre en compte chaque individualité, favoriser des espaces d'échange et de communication dans le groupe, l'expression des besoins, des envies, des émotions de façon ludique.

❖ UN TEMPS POUR DECOUVRIR ET PARTAGER

Susciter la curiosité, transmettre ce que l'on aime, offrir des espaces d'expérimentation, créer des souvenirs...

L'ORGANISATION AU CLOS DES CAPUCINS

Nous sommes ouverts tout l'été sauf les jours fériés.

Les enfants sont répartis en groupe avec des animateurs·trices ayant suivi une formation BAFa (ou stagiaire) qui seront leurs référent.e.s pour la semaine :

- Les enfants nées en 2013 sont les **Loustics**
- Les enfants nées en 2012 sont les **Bambins**
- Les enfants nées en 2011 sont les **Toupidecks**
- Les enfants nées en 2010 et 2009 sont les **Gavroches**
- les enfants nées en 2008 sont les **Nomades**

Les activités

Les activités seront décidées collectivement par les enfants et leur animateur·trice dans la mesure du possible et en respectant les mesures sanitaires. Chaque groupe d'enfants aura accès à 3 zones : une salle, une zone dans le parc du Clos des Capucins et un espace de repas en extérieur à l'ombre. Chaque groupe possède son propre matériel pour les activités et les jeux.

Les sorties

Les sorties à la journée auront lieu uniquement les mercredis.

Les vendredis seront consacrés à des activités aquatiques (jeux d'eau, piscines, baignade, etc.)

Le matériel

Nous vous invitons à remettre à votre enfant les affaires suivantes : Une casquette, une gourde, une paire de baskets (marquées à son nom et prénom), un masque pour les enfants de 11 ans et plus (pour les transports).

Les repas et goûters

Les repas sont préparés et livrés par « Mille et un repas ». Ils comprennent : entrée, plat, fromage ou laitage, dessert et pain. Ce fournisseur s'engage à cuisiner à base de produits frais de saison, à travailler avec des fournisseurs de proximité et nous garantir fraîcheur et traçabilité des produits, à utiliser des matières premières garanties sans OGM. Une collation est servie aux enfants en fin d'après-midi. Les menus sont disponibles sur le programme d'activités ou sur le site internet quelques jours avant la période de vacance.

**Nous vous remercions de renseigner les allergies alimentaires de votre enfant sur la fiche sanitaire et de prévoir le repas de votre enfant en cas d'allergie reconnue par un allergologue.*

Accueil

Le centre de loisirs est situé au Clos des Capucins (18bis chemin des Villauds, MEYLAN, en haut du parc), dans un environnement de verdure (parc, forêt, jardin) idéal pour les jeux de plein air, les cabanes... Les locaux sont spacieux, bien équipés et spécialement aménagés pour les enfants.

Prise en charge des enfants

Nous reprenons le fonctionnement habituel des navettes, et ajoutons uniquement pour cet été un accueil directement au Clos des Capucins.

	Matin	Soir
Accueil au Clos des Capucins	8h à 9h	17h30 à 18h
Béalières (aux archives municipales)	8h30	17h30
Ecole Mi-plaine (dit Aiguinards)*	8h à 9h	17h45 à 18

**Attention l'accueil et le départ des enfants ne se fait pas dans les locaux d'Horizons comme lors des petites vacances et mercredi de l'année.*

À partir de 18 heures, les enfants peuvent rentrer seuls ou avec des représentants, uniquement sur présentation d'une autorisation dûment remplie et signée par le(s) responsable(s) légaux de l'enfant.

Si personne ne vient chercher l'enfant et que l'enfant n'a pas l'autorisation de rentrer seul, nous nous sommes en mesure de le remettre aux autorités compétentes.

Assurance, accident et responsabilité civile

Notre association, son encadrement, ses membres et participants sont assurés auprès de la MAIF à Niort, en accident responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance. Le montant des garanties peut vous être précisé à votre demande. Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts. En cas d'accident, la MAIF interviendra après remboursement par votre caisse de sécurité sociale et votre mutuelle.

Vaccins

Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2019 : la vaccination contre la **diphtérie**, le **tétanos** et la **poliomyélite** est obligatoire. Ils doivent être vaccinés contre ces trois maladies (sauf contre-indication médicale reconnue) pour pouvoir être admis.

MESURES SANITAIRES

Nous vous demandons de prendre la température de votre enfant avant de le déposer au centre de loisirs. Si la température de votre enfant est supérieure à 37°8, nous vous demandons de ne pas le déposer et de nous prévenir dans les plus brefs délais. Si votre enfant a été en contact avec une personne porteuse du virus, nous vous demandons de ne pas le déposer à l'accueil de loisirs et de nous prévenir.

En cas de symptômes dans le cadre de l'accueil de loisirs

Nous serons vigilants aux symptômes suivants : toux, nez qui coule, diarrhée, nausées ou vomissements, courbatures, fatigue, vertiges, maux de tête, température supérieur à 37°8.

En cas de symptômes chez un enfant : après l'avoir isolé, nous inviterons les parents à venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais. En cas de symptômes chez un adulte, il lui sera demandé de quitter les locaux instamment Il pourra réintégrer l'accueil de loisirs uniquement sur présentation d'un justificatif médical de non-contre-indication à une reprise d'activité.

En cas de symptômes déclaré chez un enfant ou un adulte référent, les parents des enfants ayant été en contact avec la personne malade seront prévenus. La salle de confinement, la salle d'activité et le matériel pédagogique seront entièrement nettoyées avec un produit virucide.

**Merci aux participants du centre de loisirs qui acceptent d'être photographiés et de voir, à l'occasion, leur image dans nos publications.*